

Numéro de Dossier	

Cadre réservé à l'administration	
Reçu le :	

Fiche individuelle de renseignement pour l'entretien avec le jury

Fiche destinée aux candidats déclarés « admissibles » à l'issue des épreuves physiques de préadmission.
À transmettre à l'autorité organisatrice au plus tard le 19 avril 2022 minuit, le cachet de la poste faisant foi.

1 - Identification du candidat

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom (s) :

Concours : Titre

Ici Photo d'identité

2 - Études et formations

Titre, diplôme, qualification équivalente

Date d'obtention	Diplôme / Titre / Attestation

Formations qualifiantes

Période / Durée	Intitulé	Organisme

3 - Expérience professionnelle et extra-professionnelle

(Pour tous les candidats, deux pages maximum)

Le candidat a la possibilité de présenter les principales activités qu'il a pu exercer en tant que salarié, non salarié, fonctionnaire (ou assimilé) ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherches auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer en précisant les principales compétences acquises et développées dans ces activités.

Expérience professionnelle

Période / Durée	Employeur(s)	Activité(s)	Principales compétences acquises et développées

Expérience extra-professionnelle

Période / Durée	Structure	Activité(s)	Principales compétences acquises et développées

4 - Présentation du projet professionnel

(Pour tous les candidats, une page maximum)

Présentez vos motivations pour intégrer la filière sapeur-pompier.

-

5 - Rubrique réservée aux titulaires d'un doctorat
(Une page maximum)

Intitulé du doctorat	Date d'obtention	Section du Conseil national des universités

Présenter les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche.

-

6 - Déclaration sur l'honneur

Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des informations déclarées

-

7 - Annexe facultative

Synthèse des travaux réalisés (mémoire, rapport de recherche ...) (deux pages maximum)

-

Rappel : Seuls, **les candidats déclarés admissibles**, en vue de l'épreuve d'entretien avec le jury, doivent transmettre la présente fiche à l'autorité organisatrice, **au plus tard le 19 avril 2022 minuit**, le cachet de la poste faisant foi.